Image not found or type unknown

Erreur de la banque sur le TEG

Par **marzinia**, le **11/03/2016** à **17:23**

Bonjour,
Mon fils et sa femme ont obtenu un prêt de 170 213 € auprès du Crédit Foncier de France en juillet 2011 pour un bien situé dans l'Oise.(PTZ de 12 000€, Foncier Avantage de 16 221 €, Foncier Liberté de 141 992 €)
Nous venons de nous rendre compte que ce prêt comporte "plusieurs anomalies" : année lombarde,
omission du coût des assurances et des frais de dossier etc. ce qui engendre un TEG erroné.
Entre le TEG appliqué par le CCF et la remise au taux légal, "le gain de réparation" est d'environ 29 000 €.
Suite à une procédure de divorce, le bien a été vendu en décembre 2015 et le prêt soldé sans aucun incident au cours de ce prêt.
Avant de décider d'aller en justice, peut-on avoir une estimation des coûts d'une procédure ?

Par **teg-taeg**, le **11/03/2016** à **23:49**

bonsoir,
Pour répondre plus concrétement, il faut étre certain du caractére erroné de ce crédit immobilier.
Vous parlez d'anomalies, c'est le terme employé par les sociétés de soit disant expertise en "teg erroné".
Ne leur faites pas confiance!adressez vous directement à un véritable avocat en droit bancaire,il vous dira à la lecture de l'offre de pret si il y a matiére à contester.
pour quel cout?souvent l'avocat décéle gratuitement l'erreur,forfaitise une somme d'environ 2000 euros et prend un pourcentage.
cdt.

Par **marzinia**, le **12/03/2016** à **11:31**

Merci beaucoup de votre réponse. Néophyte sur le site !
Je vais suivre votre conseil, comment choisir un avocat spécialiste en la matière ? un autre point : ma future ex-belle-fille ne souhaite pas aujourd'hui s'engager dans une procédure.
Avec une lettre de désistement, mon fils peut-il y aller seul ?

Par **mimil**, le **12/03/2016** à **13:38**

Bonjour,
Je vous en prie;j'ai moi meme gagné un procés ,la banque ayant donné un teg(volontairement)faux.
je vous conseillerais bien mon avocat, mais le modérateur n'appréciera pas.De réputation, il existe un excellent avocat de nancy, et à Versailles(une dame). Google vous donnera les adresses facilement.
Il ou elle vous renseignera pour votre fils.
Point essentiel,les avocats sont débordés par le litige bancaire,donc tachez de fournir les bons documents au bon moment,et pour finir,d'exiger un rapport d'expert agrée pour soutenir l'argumentation devant le juge.
Vous verrez qu'un bon dossier gagne facilement car "2 et 2 font 4"!quoi qu'on en dise...tenez nous au courant svp
cdt

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés